

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT



*Département Administration, Gestion et Contrôle
des Activités Physiques et Socio-éducatives*

MONOGRAPHIE POUR L'OBTENTION
DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Sujet : Articulation entre sport de masse et
sport d'élite au campus de l'Université
Cheikh Anta Diop (UCAD)

Présentée par :

Serigne Aly Cissé Diène

Sous la supervision de :

Dr Ousmane Sané

14^{ème} Promotion 2005 - 2007

M007-03

DEDICACES

Ce travail est conjointement dédié à :

- 👤 mon père, Mamadou Mansour
- 👤 ma mère, Sira Seye
- 👤 Ma grand-mère, Astou Camara
- 👤 mon épouse, Ndeye Ndiaye
- 👤 Sa marraine, Sokhna Oumou Khaïry Diène
- 👤 ma fille, Sokhna Oumou Khaïry Diène
- 👤 mon oncle, Cheikh Tidiane Diène
- 👤 et ma tante Mame Anta Cissé
- 👤 tous mes frères et sœurs, ainsi que mes cousines et cousins.

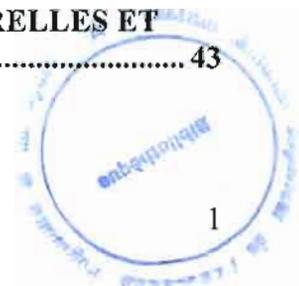
REMERCIEMENTS

A l'issue de cette production, je tiens à remercier :

- ◆ Monsieur Ousmane Sané, Directeur des Etudes à l'INSEPS, qui a accepté spontanément de diriger ce travail de recherche ;
- ◆ Monsieur Amadou Ibrahima Dia, chef du département Inspectorat à l'INSEPS,
- ◆ Monsieur Youssou Camara, chef du bureau du sport de l'UCAD, et non moins Président du DUC et de la commission éthique de la Fédération Sénégalaise de Football
- ◆ Au Directeur et à tout le personnel de la SCIEPS
- ◆ Madame Diène, née Ndeye Ndiaye, dont le soutien dans toutes mes activités est toujours inestimable
- ◆ Khady Waly Faye, pour tout son soutien
- ◆ Ma belle famille, pour l'affection et les encouragements qu'elle m'a toujours apportée
- ◆ Tous mes camarades de promotion : Mouhamadou Sène, Madame Dione Khady Diène Gaye, Doudou Sankharé, Boubacar Bâ, Théodore Adrien Sadio Ndiaye, Alio Amadou et Soulye Katou Salifou, Gustave Obam et Laurent Obiang ;
- ◆ Monsieur Alioune Ndiaye, lougatois qui est mon ami et compagnon de longue date
- ◆ Mme CISSE Ginette Aminata Sall pour l'amitié sans faille dont elle m'a toujours témoigné
- ◆ Monsieur Cheikh Abdou Lô, pour tout son appui
- ◆ A tout le personnel enseignant et administratif de l'INSEPS
- ◆ Et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :	2
PARTIE THEORIQUEINTRODUCTION	2
INTRODUCTION	3
1. 1. L'ETAT DE LA QUESTION	6
1. 2. ELEMENTS DU PROBLEME SPECIFIQUE DE RECHERCHE	9
2. HYPOTHESE DE RECHERCHE	14
3. DEFINITION DES CONCEPTS CLEFS	15
3. 1. SPORT :	15
3. 2. SPORT D'ELITE :	16
3. 3. SPORT DE MASSE	16
3. 4. ACTIVITES PHYSIQUES :	16
4. METHODOLOGIE	17
2^{EME} PARTIE :LE CADRE DE L'ORGANISATION DU SPORT A L'UNIVERSITE.	18
CHAPITRE 1 : LES STRUCTURES D'ENCADREMENT	19
PARAGRAPHE 1 : LE SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES (SACS)	19
PARAGRAPHE 2: LE BUREAU DU SPORT	19
PARAGRAPHE 4 : LE DAKAR UNIVERSITE CLUB (DUC)	19
CHAPITRE 2 : LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXISTANTES	22
3^{EME} PARTIE : RESULTATS	23
CHAPITRE 1 : LES ETUDIANTS ET LA PRATIQUE DU SPORT	24
CHAPITRE 2 : L'INSTITUTIONNALISATION DU SPORT	28
CHAPITRE 3 : APPRECIATION PAR LES ACTEURS DE L'ARTICULATION ENTRE SPORT DE MASSE ET SPORT D'ELITE : ANALYSE MULTIFACTORIELLE	31
SECTION 1 : LE SPORT COMME FINALITE DE LOISIRS ET D'ENTRETIEN DE LA CONDITION PHYSIQUE ET DE LA SANTE.....	31
SECTION 2 : LE SPORT COMME FINALITE DE COMPETITION	31
SECTION 3 : L'ARTICULATION POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE EFFICIENTE.....	32
CONCLUSION	36
BIBLIOGRAPHIE	38
QUESTIONNAIRE POUR ETUDIANTS	40
GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE RESPECTIVEMENT AUX CHEFS DU BUREAU DES SPORTS (RECTORAT) DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES (COUD)	43



Première partie :
Partie théorique

Introduction

Généralement, la journée d'un étudiant n'est pas exclusivement consacrée aux études (cours, bibliothèques, examens...). Elle est, de temps en temps, ponctuée d'activités en vue de se détendre et de dépenser autrement ses énergies. Une gamme variée d'occupations artistiques, culturelles, religieuses, sportives entre autres sont à inscrire dans ce registre.

Concernant le sport, thème général de cette étude, l'étudiant a l'heur de trouver des activités auxquelles il peut s'adonner à sa convenance. Des sports collectifs (foot, basket, volley...), aux sports individuels comme l'athlétisme, de nombreuses autres activités lui sont proposées : sports de raquettes (tennis de table, tennis...), arts martiaux (karaté, taekwondo, judo), danse, yoga, gymnastique, natation, bref, un large éventail est à sa disposition et ce, à des coûts relativement attractifs.

Dans cette optique, certains étudiants sont intéressés par des compétitions (de haut niveau) et d'autres par la pratique des activités physiques et sportives pour la forme et le loisir. Pour faire face à ces besoins, les universités possèdent des infrastructures, des services de sport, des associations et clubs sportifs.

Cependant, la pratique du sport ne peut être appréhendée sans prendre en compte l'histoire et la situation du sport sénégalais dans le but de placer l'étude dans son contexte. L'histoire du sport sénégalais s'inscrit dans le sillage des acquis de l'administration coloniale française. Cependant, parler de sport de masse au Sénégal n'est pas chose aisée car toute l'organisation du sport est focalisée sur la promotion du sport de compétition. Aucune des disciplines n'échappe à cette réalité.

Si on prend le cas du football, les « navétanes » peuvent être considérés comme une excroissance des tentatives de développement du sport de masse tant les dérives auxquelles il a donné naissance sont légion. Cette situation découle du fait que le football est très populaire alors que la politique de la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) et des clubs étaient de tendances sélectives. La conséquence en résultant est que ce phénomène échappe à tout contrôle bref à tout encadrement de l'Etat. Donc le sport sénégalais semble être orphelin d'une pratique officielle de sport de masse en dépit de quelques initiatives sporadiques telles

que les randonnées pédestres, la pratique des arts martiaux, rencontres de basket, etc. qui connaissent des fortunes diverses.

Toutefois, il est indéniable que le sport sénégalais est présent dans les grandes rencontres africaines et dans ses différentes disciplines. Mais, rares sont les disciplines où il tient le haut du pavé comme par le passé. Ainsi, outre les récents succès de karaté, de la pêche sportive et du taekwondo, notre pays a toujours tenu la dragée haute à tout le continent en basket-ball féminin et masculin et aux sports de combats (lutte et arts martiaux). L'athlétisme a eu quelques percées significatives avec des places sur le podium olympique (médaillon d'argent au 110m haies) et aux championnats du monde (champion du monde au 400m féminin, au karaté...). Le Sénégal, pays qui adule le football a longtemps été absent des compétitions africaines et n'a encore rien remporté comme titre continental, ni en équipe nationale, ni au niveau des clubs. Cependant, l'équipe nationale est entrée par la grande porte du football en 2002 avec une place de vice championne d'Afrique et quart de finaliste à la coupe du monde.

Le sport sénégalais souffre aussi bien de manque d'infrastructures tant pour la pratique du sport d'élite que celui du sport de masse. A quelques exceptions près, les derniers stades réfectionnés remontent à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) (1992) organisée par le Sénégal. Les grandes villes ont généralement des stades de football mais ces derniers sont souvent mal entretenus. Le plus grand stade du pays, le stade Léopold Sédar Senghor, a connu des problèmes liés à l'entretien de sa pelouse et de ses projecteurs.

L'absence d'infrastructures telles que des arènes pour la lutte et des hippodromes pour les courses hippiques, etc. dignes de ce nom, montre l'importance que les différentes autorités, malgré les discours lénifiants, accordent aux sports dits traditionnels. Notre pays est resté longtemps sans terrain couvert, si ce n'est qu'un vieux hangar désaffecté dans lequel on a construit un terrain de basketball à Rufisque qui s'ajoute aux salles du Centre National d'Education Populaire et du Sport (CNEPS) de Thiès, au stadium Marius Ndiaye qui est le seul terrain couvert au Sénégal ayant un parquet dont la qualité est, aujourd'hui, dégradante. Ce qui est une aberration totale interdisant tout basket en période de pluie. Les autres sports comme le handball, le volleyball...sont dans des conditions encore plus difficiles. Ce sont des sports pour la pratique desquels les participants sont souvent à terre (tombent) – plus souvent que le basketball - et il n'existe nulle part au Sénégal de terrains à parquet pour ces sports.

Pour les sports de combat nombre de dojos dans certains quartiers sont constitués de bâche étalée à même le sol. Le pays est longtemps resté, après quarante ans d'indépendance, sans une piscine olympique. Heureusement que la pente a été récemment redressée. L'ancienne piscine du Lido avait été cédée à un hôtel de la place. Les piscines de Thiès (ENOA ou ex CNEPS et Polytechnique) et celle de Mboro (ICS) et de la BCAO étaient donc les seules piscines accessibles aux pratiquants ainsi que ceux des hôtels. On évalue approximativement à 50 millions la valeur d'une piscine de 25 mètres, sensiblement la valeur d'une voiture 4X4 de luxe, avant que leurs prix ne baissent substantiellement.

Par contre, les infrastructures scolaires et universitaires, malgré leur mauvais état, ont été une véritable planche de salut pour le sport sénégalais. L'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a bénéficié de la création d'un parcours sportif, de terrains de sport et récemment d'un complexe sportif multifonctionnel. Toutefois, toutes ces réalisations ont besoin d'équipements modernes. Sur ce point, les autorités universitaires comptent beaucoup sur l'apport du Ministère des sports pour les aider à les renforcer. L'action prioritaire demeure, bien entendu, l'équipement du complexe sportif. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est relativement aussi nantie en infrastructures.

Par ailleurs, quelques années d'observation de ce foisonnement de pratiques sportives dans les universités, UGB et UCAD, m'ont amené à constater que celles-ci se mènent dans deux cadres distincts, à savoir, l'animation sportive et la compétition. Concernant les étudiants pratiquants, le plus grand nombre se suffit du sport de masse, l'élite, par contre, jette son dévolu sur le sport de compétition dont le haut niveau. Partant de ce constat, nous comptons à travers cette étude voir de plus près la cohabitation entre sport d'élite et sport de masse afin d'envisager de plus près leur articulation.

L'analyse se focalisera sur le discours des acteurs qui seront interrogés au moyen d'un questionnaire et de deux guides d'entretien adressés à des personnes ressources. Le traitement quantitatif issu du questionnaire sera fortement relayé par l'analyse de contenu (aspect qualitatif) des points de vue des acteurs concernés. L'étude mettra également à contribution les documents produits par les services en charge du sport pour mieux asseoir l'analyse institutionnelle et apprécier les positions des différents acteurs sur la question.

Le texte s'articule autour de trois (3) parties que sont d'abord la partie théorique, ensuite le cadre de l'organisation du sport et enfin les résultats.

1. Problématique

Cette problématique s'articule autour de deux axes que sont l'état de la question et les éléments du problème spécifique de recherche. Le premier porte sur certaines productions scientifiques orientées vers l'élucidation des différents aspects du thème général de recherche alors que le second circonscrit et définit l'objet d'étude tout en formulant les principaux repères théoriques qui structurent l'analyse.

1. 1. L'état de la question

Le thème général de recherche tourne autour de la pratique des activités physiques et sportives dont nul n'est besoin aujourd'hui de démontrer l'importance dans le comportement de l'homme. Les enjeux que cette pratique a suscités en ont fait un objet d'étude polarisant l'attention de beaucoup de chercheurs de diverses disciplines.

Quelques-uns des ouvrages et productions, des informations et perspectives analytiques et interprétatives se rapportant au sport ont été passés en revue.

Une étude du Pr Fallou Cissé, médecin du sport et non moins président de la Commission médicale de la Fédération Sénégalaise de Football, dont la synthèse est publiée dans Sud Quotidien n°2702 du lundi 8 mars 2002, a porté sur les effets bénéfiques du sport sur la santé. D'après ses conclusions, la pratique régulière et soutenue d'un sport entraîne au niveau de toutes les grandes fonctions de l'organisme des modifications qui améliorent la qualité de vie de tout individu. Parmi celles-ci, il en a relevé

- l'amélioration de la condition physique
- le ralentissement de la fréquence cardiaque et la normalisation des chiffres de la pression artérielle
- l'amélioration des grandeurs de la fonction respiratoire
- La prévention de l'obésité et du diabète sucré
- La prévention des maladies du cœur et des vaisseaux sanguins
- La régularisation du transit digestif et du sommeil
- Le développement psychomoteur de l'enfant

- Le retardement du vieillissement de l'organisme
- Une meilleure adaptation aux climats chauds

Le professeur a, de surcroît, décliné quelques éléments scientifiques de démocratisation du sport. En effet, selon lui, les affections comme le diabète, l'épilepsie, l'asthme, la drépanocytose dans sa forme hétérozygote, la spasmophilie ne sont pas des contre-indications à la pratique du sport. La surveillance par un médecin du sport est cependant recommandée. Il n'y a pas d'inaptitude définitive à la pratique du sport. On peut être inapte pour le football et pratiquer la natation, inapte pour la course de vitesse et pratiquer la marche.

Par contre, le professeur n'a pas manqué de prodiguer quelques précautions à prendre à savoir :

- la visite médicale d'aptitude : elle est obligatoire pour le sport de compétition et pour les vétérans qui, après un arrêt de plusieurs années, décident de reprendre le sport,
- le non dépassement de ses limites physiologiques,
- Le travail de renforcement de la condition physique et de la fonction musculaire qui est indispensable avant la pratique de la vitesse,
- La musculation, surtout pour les personnes de moins de 18 ans et de plus de 35 ans, doit être précédée d'un examen approfondi du cœur et des vaisseaux sanguins,
- Eviter de courir sous un soleil ardent, quelle que soit votre condition physique,
- Avoir l'esprit que la forte humidité de l'air ambiant est un facteur néfaste pour la régulation thermique centrale et le port vestimentaire pendant la pratique du sport sous la chaleur doit laisser le maximum de surface cutanée à l'air libre afin d'assurer une bonne évaporation de la sueur,
- La réhydratation est indispensable pour le pratiquant.

La démarche de ce professeur, en vantant les mérites du sport, n'a pas tenu compte de la dimension institutionnelle du sport qui a été appréhendée dans sa globalité en dehors de toute référence contextuelle. C'est pourquoi l'analyse de l'auteur fait fi des contraintes institutionnelles de la pratique du sport, lesquelles ont été appréhendées par Georges Magnane.

Selon cet auteur dans son ouvrage intitulé « *Sociologie du sport* » :

*« en lui-même, le sport ne saurait être ni progressiste, ni régressiste. Comme tout fait social, il est une création perpétuelle des hommes qui le pratiquent et l'organisent et ces hommes sont, à leur tour, transformés par cette création même ».*¹

Son jugement emboîte le pas à la sociologie constructiviste qui appréhende tout fait social comme un construit humain et refuse de le concevoir comme une donnée naturelle. D'ailleurs, pour le sport, entre les pratiques physiques et les conditions de ces pratiques, se situent les façons dont les acteurs sociaux se comportent, agissent, s'organisent en fonction de leurs projets, de leurs attentes et de leurs aspirations. Ainsi, non seulement les activités physiques et sportives sont des faits sociaux mais encore l'attitude scientifique à adopter pour les étudier commande une contextualisation qui implique un travail empirique.

Dans ce sillage, l'ouvrage collectif intitulé « *Sport et société : approche socio-culturelle des pratiques* »² met en exergue l'émergence de la problématique qui considère le sport comme un produit (économique, social et culturel) soumis, au même titre que les autres produits, aux mécanismes d'ajustement d'une offre et d'une demande, c'est-à-dire aux lois complexes d'un marché. Par rapport à la demande de pratique, il y a lieu de distinguer que les licenciés sportifs sont des demandeurs de sport satisfaits, les pratiquants non licenciés satisfont leur demande eux-mêmes hors des institutions (associations par exemples) existantes, et ceux qui souhaiteraient pratiquer un sport mais ne peuvent le faire constituent la demande potentielle non satisfaite.

Cette approche, qui de nos jours est en phase avec la situation concurrentielle dans laquelle se trouvent placées les différentes pratiques sportives organisées en système, ouvre quelques perspectives heuristiques liées entre autres aux:

- raisons qui empêchent la demande potentielle de devenir effective, des pratiquants de devenir licenciés
- facteurs expliquant la demande de pratique sportive dans chaque discipline
- coûts d'accès à la pratique : ce que l'individu doit payer pour devenir pratiquant (équipements, souscription de licence, accès aux infrastructures

¹ Georges Magnane, « *Sociologie du sport : situation du loisir sportif dans la culture contemporaine* », Paris, Gallimard, 1964, 190p, p 81.

² Christian Pociello et alii, « *Sport et société : approche socio-culturelle des pratiques* », Paris, Edition Vigot, 1981, 377 p.

- coûts conduisant à exclure la grande masse de pratiquants potentiels (achat équipements individuels, licence, engin, animal, frais d'entretien permanents)
- facteurs qualitatifs (existence de club, installations sportives, encadrement des pratiquants, localisation)
- distribution
- des sports entre les groupes sociaux

Au total, les perspectives de recherche qui s'offrent sont nombreuses. Mais la particularité de cette étude réside dans l'orientation qu'elle adopte en se focalisant sur les rapports entre sport d'élite et sport de masse dans l'espace universitaire.

1. 2. Eléments du problème spécifique de recherche

A partir de cette circonspection très générale portant sur le sport, il nous appartient de préciser davantage notre objet d'étude en vue d'en cerner les contours afin de mieux poser les problèmes spécifiques de notre recherche. Au regard de toutes ces perspectives ouvertes par le thème d'étude, notre objet spécifique de recherche est circonscrit autour de l'articulation entre sport d'élite et sport de masse à l'université appréhendée au moyen de l'analyse psychosociologique des faits sportifs.

A l'école, de la maternelle au secondaire, les activités physiques et sportives sont obligatoires sous réserve d'une aptitude délivrée par un médecin. Elles y constituent un moyen et une matière d'éducation conformément à la loi d'orientation de l'éducation nationale. La finalité serait de faire découvrir, faire aimer et faire pratiquer les activités physiques et sportives chez les enfants scolarisés.

A l'école comme en dehors du système éducatif, les activités physiques et sportives peuvent s'envisager dans la perspective du développement, de l'amélioration et de l'entretien du potentiel physique, intellectuel et moral. L'amélioration vise le niveau optimal qui doit être maintenu au risque de retourner à la case départ.

Par contre, l'éducation physique sportive obligatoire jusqu'en terminale est, dans la pratique, facultative à l'université mais y est fortement pratiquée. Dès lors, l'université est une situation intermédiaire de pratique pour les étudiants qui viennent de s'affranchir de

l'obligation de subir l'éducation physique et sportive et qui, en retour, continuent à s'y adonner en dehors de tout pouvoir de coercition.

En l'absence de statistiques fiables, il est difficile d'appréhender l'importance de la pratique sportive à l'université. L'existence de services de sport au niveau tant du campus pédagogique (rectorat) que du campus social (COUD) comme structures d'accompagnement et d'encadrement du sport atteste de l'institutionnalisation du sport. Comment donc sont organisées les missions de ces structures ? L'orientation de ces structures milite-t-elle en faveur de l'articulation entre sport d'élite et sport de masse ? Quelle analyse organisationnelle faut-il envisager pour traiter de la question ? Sur le plan institutionnel, l'articulation entre sport d'élite et sport de masse est-elle pertinente.

Dans tous les cas, le sport à l'université comme dans beaucoup d'autres espaces, s'exprime dans deux cadres identifiables à savoir l'animation sportive et l'organisation de compétition de haut niveau. Le sport de masse se pratique dans le premier cas et celui d'élite dans le second cas, les pratiquants visant en fonction de leurs choix, potentialités et opportunités le sport amateur, le sport professionnel, l'amateurisme marron ou le professionnalisme à temps partiel.

Le sport de masse est caractérisé par la recherche de la santé, la perspective ludique, pendant le temps libre; le choix de participer l'emportant sur les impératifs de la performance labile ou durable. Ce type de pratique sportive consacre l'aspect loisir et détente, une pratique en rapport avec les besoins du pratiquant, ses objectifs principaux qui concernent généralement la préservation de la santé, la détente, le divertissement à travers la marche, le jogging, les randonnées en bicyclettes, les sports collectifs, etc.

D'ailleurs, le loisir est au cœur même de la pratique de sport des étudiants. Il vise la libération et le plaisir à travers trois fonctions que sont le délasserement, le divertissement et le développement. Le

« loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre

capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales ».

Cette définition de Dumazedier est en phase avec les préoccupations de cette étude.

Ainsi, la multiplicité des vocables pouvant désigner le sport de masse (sport pour tous, sport populaire, sport pour le plus grand nombre) en dit long sur les difficultés à appréhender ses réalités, lesquelles soulèvent la problématique de la démocratisation du sport. Celle-ci peut s'interroger sur les formes de pratiques à mettre de l'avant pour, d'une part les rendre accessibles aux différentes couches sociales et en particulier aux classes populaires, d'autre part les adapter aux possibilités et aux intérêts des différentes classes d'âge ainsi qu'aux personnes handicapées. Autour de cette problématique, des acteurs sociaux prennent position et se constituent en système d'action.

Quant au sport d'élite, il est envisagé comme un ensemble de pratiques compétitives débouchant sur la production sociale de sportifs. Qualifié successivement d'élite, de haute compétition et de haut niveau, il est fondé sur l'affrontement physique selon des règles préétablies, permettant de désigner un vainqueur ou d'évaluer un niveau de performances. Ainsi, l'attention se focalise sur le rendement acquis par l'entraînement intense en vue d'un éventuel record.

La réalisation des performances dans les différentes modalités de pratiques de compétition pose le problème de l'acquisition des compétences requises pour être à la hauteur des aspirations. Elle met particulièrement en interaction ceux qui réalisent ces performances et ceux qui les y préparent notamment les cadres techniques.

De même, les acteurs organisés dans le cadre associatif y détiennent des positions stratégiques, étant à la fois les gardiens et les interprètes de règles explicites en vigueur dans la pratique des activités sportives. Les dirigeants de ces organisations sont donc des acteurs essentiels dans la structuration de cette forme sociale de pratique. Mais leur action ne vaut que dans la mesure où les modalités d'activités dont ils se veulent les garants attirent des pratiquants, susceptibles de les exercer à différents niveaux.

Au total, chacune des deux types de pratique du sport recèle des préoccupations heuristiques, cependant l'orientation adoptée dans cette étude consacre une articulation entre sport d'élite et sport de masse.

Cette articulation est appréhendée par le biais des motivations des pratiquants d'une part et des effets et des fonctions de la pratique des activités physiques et sportives d'autre part. Pour ce faire, les différents acteurs seront interrogés pour tenir compte à la fois des points de vue des structures d'encadrement et des pratiquants et par catégorie de sport.

Pour ce qui concerne les motivations, elles sont comprises comme un ensemble d'éléments conscients et inconscients « intrinsèques et extrinsèques » susceptibles d'augmenter le désir personnel de vouloir pratiquer le sport et les activités physiques et sportives et de vouloir être performant, d'où les besoins d'accomplissement.

Ainsi, l'étude des motivations des pratiquants nous permettra-t-elle de pénétrer le sens que les acteurs donnent à leurs actions ? A ce titre, comment les motivations pourront-elles orienter l'articulation envisagée entre sport d'élite et sport de masse ?

Par rapport aux fonctions, Lafon (1979) affirme que les activités physiques et sportives « *développent, améliorent ou entretiennent les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses formes et des ses fonctions, à l'affermissement de sa santé* ».

Ces fonctions sont généralement divisées en trois grands ensembles :

Il y a d'abord la fonction hygiénique qui concerne l'acquisition d'une bonne condition physique et d'un bon capital santé et bien-être. Elle est liée à la condition physique définie comme « *la capacité à accomplir des tâches quotidiennes avec vigueur et promptitude, sans fatigue excessive et avec suffisamment d'énergie en réserve pour jouir pleinement de son temps consacré aux loisirs et rencontrer les situations d'urgence* ».³

Ensuite il y a la fonction psychomotrice qui a trait à l'acquisition d'une bonne habileté motrice. Elle s'exprime par l'adresse qui, selon Belbenoit, est « *cette capacité d'ajuster*

³ Notes de cours, 1^{ère} année Inspectorat INSEPS, 2006, animateur Dr Ousmane Sané.

efficacement un mouvement à une intention, avec l'élégance liée à l'économie de moyens, avec le bonheur que donne l'aisance dans l'exécution d'une tâche difficile ou délicate ».

Et enfin la fonction socialisatrice mène à l'acquisition de qualités individuelles et sociales pour favoriser l'adoption et l'expression d'attitudes positives envers soi-même, envers les autres, apprendre à se comporter comme membre responsable dans un groupe, à devenir un joueur loyal.

En raison de ses visées, une classification des activités physiques et sportives est faite. Ainsi, on distingue les activités visant plus particulièrement la maîtrise du corps (gymnastique, athlétisme), les activités visant plus particulièrement la maîtrise du milieu (natation, athlétisme) et les activités visant plus particulièrement la maîtrise du comportement (sports collectifs, combat).

Ainsi, convient-il de voir comment les différents acteurs se positionnent par rapport à ces fonctions et visées des activités physiques et sportives ? Dans quelle mesure et comment les visées et les fonctions de la pratique du sport influencent l'articulation entre sport d'élite et sport de masse ?

Le récapitulatif de questions spécifiques de recherche nous amène à la série d'interrogations suivantes :

- Comment sont organisées les missions de structures se chargeant du sport universitaire ?
- Sur le plan institutionnel, l'articulation entre sport d'élite et sport de masse est-elle pertinente ?
- L'orientation de ces structures milite-t-elle en faveur de l'articulation entre sport d'élite et sport de masse ?
- L'étude des motivations des pratiquants nous permettra-t-elle de pénétrer le sens que les acteurs donnent à leurs actions ?
- Comment les motivations pourront-elles orienter l'articulation envisagée entre sport d'élite et sport de masse ?
- Comment les différents acteurs se positionnent par rapport à ces fonctions et visées des activités physiques et sportives ?

- Dans quelle mesure et comment les visées et les fonctions de la pratique du sport influencent l'articulation entre sport d'élite et sport de masse ?

Au terme des questions spécifiques ci-dessus posées, celle générale de recherche est la suivante :

Quelle articulation entre sport de masse et sport d'élite faut-il envisager pour promouvoir une politique sportive efficace à l'université ? D'où l'hypothèse de recherche suivante qui guide structure cette étude.

2. Hypothèse de recherche

L'articulation entre sport d'élite et sport de masse trouve sa pertinence dans les impératifs institutionnels d'une part, et les motivations des pratiquants, les visées et les fonctions qu'ils attendent de la pratique du sport d'autre part.

3. Définition des concepts clefs

Les efforts tournés vers l'éclairage conceptuel ont pour objet de susciter et de définir un minimum de consensus sur le sens donné aux concepts clefs qui sous-tendent cette étude. Ils détermineront par la même occasion les dimensions à privilégier et feront fi de celles n'ayant pas beaucoup d'intérêt par rapport à l'orientation que nous avons assignée au sujet de recherche. Il s'agit donc de préciser le sens dans lequel les concepts sont appréhendés. A ce titre, quelques définitions proposées par des auteurs seront passées en revue.

3. 1. Sport :

Selon Raymond Barrul, c'est un terme anglais introduit dans la langue française à partir de 1928. Il vient du vieux français : desport ou deport de se déporter qui signifiait au moyen âge : jouer, se divertir, se délasser⁴.

D'après Marcel Prévost le sport désigne « *un exercice méthodique et hygiénique du corps humain, en vue d'accroître sa force, son adresse et sa beauté, et de développer l'énergie de la volonté tout en délassant l'esprit* »⁵.

Selon Larousse, le sport est « *une pratique méthodique d'exercices physiques en vue d'augmenter la force, l'adresse et la beauté du corps. Ces exercices sont appliqués non plus seulement en vue d'augmenter la force, l'adresse et la beauté du corps humain, mais aussi de l'éducation de l'esprit* »

Dans son acception globalisante, le sport désigne toute forme de pratique physique. Or dans son sens le plus étroit, il est circonscrit dans le milieu fédéral et les compétitions y afférentes. C'est pourquoi des spécialistes comme Pierre Parlebas le définissent comme « *une activité motrice d'affrontement codifiée par des instances sociales et dont les formes de compétitions sont institutionnalisées* ».

⁴ Sous la Direction de Raymond Barrul, Lexique du cadre institutionnel et réglementaire des Activités physiques et sportives INSEPS-PUBLICATION, p 12

⁵ Cité par Georges Bourdon dans « Histoire des sports de l'Antiquité à nos jours » in Encyclopédie MM 1-160, p 49.

Selon Georges Magnane, « Une activité du loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptibles de se transformer en activité professionnelle »

3. 2. Sport d'élite :

Le sport d'élite vise en général celui pratiqué par les professionnels de haut niveau qui ont la possibilité de mener des compétitions internationales. Au Ministère des sports, le répondant de cette catégorie de sport se trouve être la Direction de la haute compétition.

Par contre, dans le cadre de cette étude, il est question du sport de l'élite universitaire qui est à distinguer du sport d'élite au niveau national ou international. L'élite en question n'est rien d'autre que l'élite des étudiants pratiquants. Ceux qui ont acquis un certain niveau dans leurs pratiques les plaçant dans une position de compétition élevée.

C'est le sport pratiqué par les athlètes de bon niveau ou qui l'aspirent. Ces athlètes peuvent avoir des visées professionnelles et se préparent à prendre part aux différentes compétitions : scolaires, universitaires, nationales, internationales, championnats

3. 3. Sport de masse

C'est le sport pratiqué par le plus grand nombre indépendamment du niveau et des impératifs de performance, l'essentiel étant de pratiquer les disciplines sportives de son choix. Du point de vue du pratiquant, les objectifs visés sont hétéroclites et éclectiques : maintien, dilettante, loisir, épanouissement, défense pour les arts martiaux, etc.

3. 4. Activités physiques :

Elles regroupent l'ensemble des moyens (jeux, disciplines sportives...) que l'éducateur ou une personne utilise pour exercer son influence sur le corps agissant.

4. Méthodologie

Au-delà des procédés techniques par lesquels passe le chercheur pour collecter les informations escomptées, la méthodologie est une dynamique d'ensemble qui est au début et à la fin de toutes les procédures de la recherche scientifique. L'histoire de la collecte des informations, leur compilation, le traitement et l'analyse qui en est faite, de même que la synthèse et les conclusions en résultant nous permettront de mieux apprécier la démarche globale que nous avons adoptée.

Après avoir ciblé notre thème d'étude, les premières entreprises de recueil des informations ont été consacrées à l'enquête exploratoire et à la recherche documentaire. Des outils légers et qualitatifs nous permettant d'interroger les personnes ressources sur le sujet ont été préparés à cet effet. Les infrastructures existantes ont été également visitées. De même, des échanges des vues avec quelques pratiquants ont été organisés.

Parallèlement à ces investigations, nous nous sommes intéressés à toutes sortes de documentation traitant de la pratique physique et sportive à l'université pour passer en revue et exploiter toutes les données secondaires contenues dans les mémoires, thèses, ouvrages généraux, rapports d'études ayant trait à notre sujet de recherche.

Ces investigations ont permis de rédiger la partie théorique du travail qui a abouti à l'élaboration des instruments de collecte qui seront mis en œuvre. L'orientation du sujet nous a autorisée à adopter un questionnaire adressé à un échantillon de cent (100) étudiants (garçons et filles) et deux guides d'entretien à administrer aux personnes ressources. Le traitement quantitatif et qualitatif issu de ces 2 instruments de collecte ainsi que l'analyse institutionnelle nous permettront de tirer des conclusions pour l'étude.

2^{ème} partie :

Le cadre de l'organisation du sport à l'université

Chapitre 1 : Les structures d'encadrement

Les structures que sont le Bureau du sport, le Service des affaires culturelles et sportives (SACS), le Dakar Université Club (DUC) encadrent les activités sportives organisées au sein de l'espace universitaire. Elles permettent aux étudiants, en marge de leurs études, de pratiquer régulièrement les activités de leur choix, tout au long de l'année.

Paragraphe 1 : Le Service des affaires culturelles et sportives (SACS)

Les interventions du COUD en direction du sport universitaire se font par l'intermédiaire du SACS. Mais sur le plan pratique, le service focalise son action davantage sur le volet animation culturelle que sur le sport. Ses actions en matière de sport sont mises en œuvre par le bureau du sport qui est son bras opérationnel.

Paragraphe 2: Le bureau du sport

Il sert à l'animation du milieu et l'encadrement des sportifs. Son credo est de permettre à tout étudiant qui veut faire du sport de le pratiquer convenablement. Le bureau du sport pilote les activités de l'UASSU (Union des Associations Scolaires et Universitaires) où 16 équipes de facultés, d'école et d'institut sont affiliées dans différentes disciplines.

Pour un service du sport plus fonctionnel, il faut construire de nouveaux locaux plus adaptés aux réalités du moment et renforcer le personnel en quantité et en qualité en rapport avec la masse d'étudiants à encadrer. Le bureau des sports doit veiller sur l'état des installations sportives. Les crédits du bureau devront ainsi connaître des hausses substantielles pour répondre aux besoins du sport universitaire.

Paragraphe 4 : Le Dakar Université Club (DUC)

Porté sur les fonts baptismaux en 1953, le Dakar Université Club (DUC) est une association universitaire sportive et culturelle pluridisciplinaire ouverte aux scolaires et aux civils. Son siège se trouve au campus social de l'UCAD.

Le Dakar Université Club (DUC) contribue à l'animation, à la stabilité du milieu et au rayonnement de l'institution. C'est la vitrine du sport universitaire.

Il est composé de dix sept (17) sections. Il s'agit du :

- 1- Basket-ball
- 2- Football
- 3- Hand ball
- 4- Volley-ball
- 5- Athlétisme
- 6- Tennis
- 7- Tennis de table
- 8- Scrabble
- 9- Natation
- 10- Yoga
- 11- Karaté
- 12- Judo
- 13- Taeck Wondo
- 14- Kung Fu
- 15- Viet Vodao
- 16- Aïki Do
- 17- Nambu Do

Ces dix sept (17) sections comportant quatre (4) sports collectifs et treize (13) sports individuels constituent le grand DUC dirigé par le Professeur Souleymane Bachir Diagne depuis 1996. Le grand DUC est actuellement en veilleuse, chaque section se bat de son côté pour se maintenir au top, les sections n'ayant pas le même niveau de compétition.

Le Aïki Do et le Viet Vodao font des plateaux deux (2) à trois (3) fois l'an.

Le Karaté, le Judo et l'Athlétisme renferment de grands champions du Sénégal et même d'Afrique.

Leurs athlètes participent également aux championnats du monde et aux Jeux Olympiques. De par leur caractère individuel, ces disciplines ne sont pas très bien médiatisées pour mériter l'appui conséquent des autorités.

Par contre, le Basket-ball et le Football, forts de leur riche palmarès, demeurent les sections phares et populaires du sport universitaire dakarois. Pour ne prendre que ces deux exemples, le Basket-ball a capitalisé trois titres de champion d'Afrique alors que le Football a joué en 2005 la coupe d'Afrique de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) est le principal bailleur de fonds du DUC. Il met sa logistique à la disposition du DUC pour les déplacements des différentes sections à l'intérieur du Sénégal et leur offre des tee-shirts lors des phases finales.

Les subventions du COUD envers ces sections se font en fonction de la taille et du poids de la discipline dans la carte sportive nationale et africaine. Le COUD offre également des postes temporaires, des contrats et des embauches à certains sociétaires des sections. Les athlètes du DUC utilisent les infrastructures de l'université.



Chapitre 2 : Les infrastructures sportives existantes

Elles sont constituées de :

- terrains de basket,
- terrains de handball
- terrain de volley-ball
- 2 salles de musculation
- 3 terrain de tennis du COUD
- Le dojo sous le pavillon A. Les séances y sont dirigées mais c'est le DUC qui gère avec des tarifs préférentiels pour les étudiants
- Le stade de football qui polarise les athlètes également.

C'est le maillon faible de la politique sportive universitaire. Les installations sportives sont vétustes donc inadaptées et sur utilisées par le nombre croissant d'athlètes. Les restaurants et les résidences (Pavillons) ont connu une croissance en nombre contrairement aux terrains de sport d'où la nécessité d'en construire pour une meilleure pratique sportive.

...

3^{ème} partie :

Résultats

...

Chapitre 1 : Les étudiants et la pratique du sport

En dehors des études, le sport occupe une large part dans les occupations des étudiants. D'ailleurs le tableau suivant donne des indications chiffrées sur la pratique de sport des étudiants.

Tableau 1 : Tableau représentative de la pratique de sport des étudiants

Pratique	Total
Oui	76
Non	24
Total	100

Source : Données d'enquête

Ainsi, 76% des étudiants affirment pratiquer du sport à l'université. Les 24% qui restent imputent leur non pratique de sport au manque de temps, d'informations, d'encadrement et de penchant pour le sport, à la paresse, aux maladies comme le révèlent les données qualitatives.

: -

Le tableau suivant donne des indications sur la distribution par sexe des pratiquants.

Tableau 2 : Répartition par sexe des pratiquants de sport

Pratique \ Sexe	Masculin	Féminin	Total
Pratique du sport	72	4	76
Ne pratique pas	12	12	24
Total	74	26	100

Source : Données d'enquête

Ce tableau révèle une faible pratique chez les étudiantes dont seul le tiers pratique du sport à l'université alors que chez les étudiants cette tendance se renverse car l'écrasante majorité des étudiants pratiquent du sport.

Ce dernier, par l'intermédiaire de l'éducation physique et sportive (EPS) est obligatoire jusqu'en terminale sous réserve d'une exemption est facultative à l'université. Dès lors, les rapports entre les données sur les cours d'EPS et la pratique de sport à l'université permettent d'apprécier la place évolutive que peut jouer le sport dans la vie des jeunes. Ces données sont contenues dans le tableau qui suit :

Tableau 3 : Cours d'EPS du secondaire et pratique de sport à l'université

Cours d'EPS Pratique	Non exemptés	Exemptés	Total
Pratique du sport	54	2	56
Ne pratique pas	38	6	44
Total	92	8	100

Source : Données d'enquête

Comme il est donné de le constater, 54% des étudiants continuent de pratiquer du sport après avoir fini leur cycle secondaire ponctué de cours d'EPS. Or 38% cessent de pratiquer du sport une fois à l'université malgré qu'ils n'étaient pas exemptés. 2% des étudiants pratiquent à l'université bien qu'ils étaient exemptés de cours d'EPS. D'ailleurs, la répartition des exemptions selon le sexe s'illustre dans le tableau qui suit

Tableau 4 : Répartition par sexe des pratiquants de sport

Sexe Pratique	Masculin	Féminin	Total
Non exemptés	70	20	90
Exemptés	4	6	10
Total	74	26	100

Source : Données d'enquête

Tout autant que la pratique du sport, l'exemption aux cours d'EPS du secondaire est donc plus fréquente chez les filles que chez les garçons. Ainsi, les cours d'EPS influent positivement sur la pratique de sport à l'université.

Le taux d'exemption de 8% s'explique principalement par des raisons sanitaires mais aussi par la paresse et le manque de connaissances des bienfaits de l'EPS. A ce titre, les structures en charge du sport ont du pain sur la planche pour vulgariser la nécessité et l'opportunité pour les étudiants de s'adonner au sport de leur choix et / ou de leur convenance.

La fréquence de pratique du sport peut se lire à travers le tableau qui suit :

Tableau 5: Nombre de séances de pratique hebdomadaire

Nombre de séances	Effectif
1	4
2	14
3	16
4	6
5	6
Non réponse	54
Total	100

Source : Données d'enquête

La fréquence de pratique hebdomadaire est assez importante chez les étudiants pratiquants dont les 16% font trois (3) séances par semaine. Le fort pourcentage des non réponses peut s'expliquer par les difficultés qu'ont certains de se déterminer sur le nombre de séances qu'ils font dans la semaine.

Les disciplines les plus pratiquées sont le football, jogging, basket-ball, handball, athlétisme, arts mariaux, volley-ball, arbitrage, haltérophilie.

Pour la continuation de la pratique par les étudiants une fois qu'ils sont dans le monde professionnel, le tableau suivant donne des indications.

Tableau 6 : Continuation de la pratique des APS après les études universitaires

Continuation de la pratique après les études	Effectif
Oui	56
Non	00
Non réponse	44
Total	100

Source : Données d'enquête

Plus de la moitié de la population enquêtée soit 56% déclarent compter continuer à faire le sport une fois qu'ils finissent leurs études supérieures. Les 44% qui restent préfèrent ne pas répondre à cette interrogation. Est-ce à dire qu'ils réservent leurs réponses aux secrets des dieux.

Eu égard à la forte adhésion des étudiants à la pratique de sport ci-dessus élucidée, il urge pour l'ensemble des acteurs de l'université de s'intéresser à son institutionnalisation car tout phénomène social a besoin d'un encadrement par des institutions adaptées.

Chapitre 2 : L'institutionnalisation du sport

Les structures passées en revue dans la deuxième partie de ce travail se chargent de l'encadrement et de l'accompagnement des étudiants dans leur pratique de sport. Le tableau qui suit donne des indications sur les rapports des étudiants avec ces structures.

Tableau 7 : Rapport des étudiants avec les structures d'encadrement

Rapport avec les structures	Effectif
Oui	16
Non	76
Non réponse	4
Total	100

Source : Données d'enquête

L'écrasante majorité des étudiants affirment n'avoir aucun rapport avec les structures d'encadrement qui sont pourtant censées accompagner les étudiants dans leur pratique du sport. Selon les étudiants, le manque de temps et d'informations sur les activités de ses structures, la paresse et le souci d'autonomie dans leur pratique sportive sont les raisons qui justifient l'absence de collaboration avec le bureau du sport, les SACS et le DUC.

Par contre 16% des interrogés sont en rapport avec ces structures et 4 % n'ont pas répondu à cette question.

Globalement, l'intervention de ces structures est bien appréciée par les étudiants. Cependant, ils souhaitent qu'elles se rapprochent davantage de leurs cibles pour mieux les servir.

Selon la catégorie de sport pratiqué, l'attitude à adopter à l'égard de ces structures peut varier. En effet, dans ce cadre, il convient de noter que tous ceux qui pratiquent le sport d'élite déclarent avoir des rapports de coopération avec les structures d'encadrement. D'ailleurs le DUC a pour mission d'accompagner un sport d'élite et de compétition au niveau de l'espace de compétition national.

Au regard de ces difficultés que rencontrent ces structures d'encadrement, quelques orientations peuvent être proposées. Elles entrent dans le cadre de l'articulation institutionnelle entre sport d'élite et sport de masse.

Il s'agit de fusionner les deux services (rectorat et COUD) se chargeant du sport en une seule structure forte et très opérationnelle. Cette structure se chargerait à la fois de l'animation du milieu et de l'encadrement des sportifs. Pour que son service soit plus fonctionnel, il faut construire de nouveaux locaux plus adaptés aux réalités du moment et renforcer le personnel en quantité et en qualité en rapport avec la masse d'étudiants à encadrer. Elle doit veiller constamment sur l'état des installations sportives.

A côté de cette structure, il faut réorganiser le grand DUC et le redynamiser

- d'abord en le dotant d'un siège social fonctionnel ;
- mettre un universitaire à la présidence du grand DUC ;
- le grand DUC devra tenir également son assemblée générale annuelle et ses réunions de comité directeur conformément à ses statuts et à son règlement intérieur ;
- le grand DUC doit coordonner les activités des différentes sections ;
- les sections devront tenir des assemblées générales annuelles sous le contrôle du grand DUC conformément aux textes en vigueur.

Pour le financement du DUC, les subventions en provenance du Ministère de l'éducation, du rectorat et du COUD doivent être gérés par le grand DUC et réparties aux sections conformément au règlement financier. Il faut créer des fonctions de service pour gérer le sport universitaire :

- un centre d'accueil pour sportifs ;
- une boutique d'articles de sport ;
- une salle de sport polyvalente ;
- une piscine universitaire.

Il faut également convaincre les étudiants sportifs à défendre les couleurs du DUC en menant une politique sportive (bourses, hébergement, assistance sociale, ...)

- activer la coopération interuniversitaire dans le domaine sportif avec les universités nord américaines ;
- organiser une journée de récompense pour les sportifs universitaires.

Parallèlement au sport qui est centré au niveau du campus social, la question de l'introduction de cours d'EPS dans le programme d'enseignement donne des indications contenues dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Introduction des cours d'EPS dans le programme d'enseignement

Pour l'introduction des cours d'EPS	Effectif
Oui	66
Non	18
Non réponse	16
Total	100

Source : Données d'enquête

La majorité des étudiants est favorable à l'insertion des cours d'EPS dans le programme universitaire. Ceci est un signal fort adressé aux autorités universitaires pour se conformer à ce qui se passe dans des universités occidentales.

Au-delà du rattachement de l'INSEPS à l'UCAD, l'Université doit contribuer au développement du savoir dans le domaine des activités physiques et sportives, savoirs qui doivent englober toutes les dimensions techniques, pédagogiques, juridiques, économiques, sociologiques, biologiques et médicales que recouvre ce domaine. Les efforts de la Faculté de Médecine et de l'INSEPS, à ce sujet, doivent trouver leur prolongement par une meilleure prise en compte de ce champ par les différentes structures d'enseignement, d'études et de recherche de l'université.

Tout compte fait selon la plupart des étudiants, le sport joue un rôle capital à l'université. Interrogeant les différents acteurs sur la question, il ressort que, outre les fonctions de loisirs, d'entretien de la condition physique et de la santé, le sport permet à différents regroupements sportifs de s'affronter à travers la compétition. Partant de ces considérations, les avis des différents acteurs vont-ils dans le sens de l'articulation entre ces deux catégories de sport ?

Chapitre 3 : Appréciation par les acteurs de l'articulation entre sport de masse et sport d'élite : analyse multifactorielle

Section 1 : Le sport comme finalité de loisirs et d'entretien de la condition physique et de la santé

L'université, en tant que lieu d'étude, de travail regroupant étudiants, enseignants et personnel administratif dans un même cadre, doit se préoccuper de l'hygiène de vie, de la santé physique et mentale de ses différents acteurs. Les activités physiques et sportives peuvent répondre à ce besoin. En effet, elles participent à la prévention de certaines maladies non transmissibles (maladie cardio-vasculaires, diabète, obésité, ostéoporose...) et au rétablissement de l'équilibre physique et mental altéré par leur rythme de vie et de travail.

Une institution qui regroupe des milliers de personnes (plus de soixante dix mille (70) étudiants) doit se soucier des conditions et des possibilités d'une meilleure hygiène de vie dont les activités physiques sont un des moyens les plus prisés. Les APS contribueront ainsi à instaurer un climat social plus sain par la réduction des tensions physiques et psychiques (fonction cathartique) dues aux conditions souvent difficiles de vie et de travail. Il y va, non seulement, de l'amélioration de leur performance dans le travail et les études, mais aussi de la réduction des dépenses en soins médicaux et de l'absentéisme pour cause de maladie. Le sport, de ce point de vue, constitue un investissement très rentable.

Section 2 : Le sport comme finalité de compétition

Le sport de compétition est l'une des modalités dominantes de la pratique des APS tant au plan national qu'international. Nul n'ignore aujourd'hui le retentissement et la portée symbolique des performances dans les différentes disciplines sportives. Sous ce rapport, le sport de compétition doit être envisagé comme un puissant moyen d'affermissement du prestige et du rayonnement de l'université.

Le sport de compétition permet également à l'université de prolonger son action de formation et d'éducation par la participation à la compétition et à une dynamique associative intense et ouverte. Par ailleurs, le sport contribue à la construction et au renforcement des

liens de solidarité du groupe et à la prise de conscience de celui-ci d'appartenir à la même communauté.

Enfin, sur le plan personnel, le sport de compétition s'affirme comme un moyen non négligeable d'affirmation et de promotion sociale par la pratique et par la participation à son encadrement.

L'université recèle de potentialités qui lui permettent par le sport de compétition de s'affirmer comme pôle d'excellence, en ajoutant à son statut reconnu de pôle du savoir, celui du savoir faire.

Ainsi donc, envisagé suivant ces différentes formes et finalités, le sport peut être d'une pertinence avérée au regard de ce qu'est l'université et des missions qui lui sont assignées.

(Source : rapport présenté par l'INSEPS sur le sport à l'UCAD et élaboré par MM Kane et O. Sané).

Section 3 : L'articulation pour une politique sportive efficiente

L'articulation en question dans le cadre de cette étude est appréhendée à travers trois niveaux sur lesquels le tableau suivant donne des indications :

Tableau 9: Niveau d'articulation entre les catégories de sport

Niveau	Catégorie 1	Catégorie 2
Cadre	Animation	Compétition
Pratique	Masse	Elite
Visée	Maintien, divertissement, loisirs, détente	Performances, professionnalisme

Source : données d'investigations

Trois niveaux sont à considérer à savoir le cadre, la pratique et la visée.

Le sport à l'université se manifeste à travers deux cadres distincts que sont l'animation et la compétition. Toute activité sportive peut être placée entre ces deux cadres. Cependant, ils ne sont pas exclusifs, mieux ils entretiennent d'étroits rapports car une activité peut relever de la compétition et s'inscrire dans le cadre de l'animation. Cette situation est plus fréquente dans les sports collectifs, c'est le cas des rencontres entre facultés, entre voisins de pallier, entre ressortissants de localités ou de régions...

L'étude se focalisant davantage sur la pratique de sport des étudiants, l'analyse naturellement est plus centrée sur le sport de masse et d'élite. En effet, d'une manière générale, pour les athlètes, deux manières de pratiquer le sport sont de mise. Il s'agit de l'amateurisme et du professionnalisme. Or, étant donné que le sport d'élite à l'université tel que appréhendé dans cette étude ne renvoie pas automatiquement au professionnalisme, il ne nous appartient pas d'identifier le sport d'élite au professionnalisme dans la mesure où les enquêtes ont effectivement révélé que certains étudiants évoluant dans le sport d'élite n'ont pas de visées professionnelles en s'y adonnant. Il se trouve tout simplement qu'ils ont le niveau requis pour évoluer dans le DUC ou les équipes d'UASSU mais leurs ambitions ne vont pas au-delà car ils ne comptent pas continuer dans cette lancée une fois qu'ils sont insérés dans le monde de l'emploi.

Dans ce sillage, les pratiquants ont donc la possibilité de choisir dans leur pratique le sport de masse ou celle d'élite comme l'ont révélé les données d'enquête.

La catégorie de sport pratiqué est indiquée à travers le tableau suivant :

Tableau 10 : Catégorie de sport

Catégorie	Effectif
Sport de masse	46
Sport d'élite	8
Les deux à la fois	8
Non réponse	38
Total	100

Source : Données d'enquête

Le sport de masse occupe l'écrasante majorité des étudiants avec 46% contre 8% seulement pour le sport d'élite et ceux qui font les deux à la fois. Les difficultés qu'éprouvent certains étudiants à distinguer ces 2 catégories de sport peuvent expliquer le fort taux de non réponse estimé à 38%.

Les visées pour les étudiants qui jettent leur dévolu sur la pratique du sport de masse sont : le maintien, le divertissement, les loisirs, la détente. Par contre, ceux qui entendent faire le sport d'élite se focalisent sur la performance ou selon les cas sur le professionnalisme car certains étudiants comptent avec l'appui et l'encadrement du grand DUC se lancer dans une carrière de sportif de haut niveau.

Huit pour cent (8%) des étudiants sont écartelés entre ces deux extrémités. Par leurs pratiques et par leurs visées, ils vivent l'articulation entre les deux catégories de sport. Partant, ils éprouvent le besoin d'avoir un encadrement institutionnel approprié qui leur permet de vivre dans de bonnes conditions leurs choix d'allier les deux pour avoir raison des contraintes avancées par ceux qui ont opté pour un sport de masse exclusif.

Il faudrait également se rendre compte que ceux qui sont dans le sport d'élite sont fréquemment conviés aux manifestations aux relents d'animation. C'est l'exemple d'étudiants évoluant sous les couleurs du DUC, des équipes de faculté dans le cadre de l'UASSU et qui viennent parallèlement participer aux manifestations d'ordre populaire.

Au-delà de cette articulation vécue, il s'agit dans le cadre de cette étude d'envisager une articulation au regard des préoccupations des acteurs appréhendées au moyen de la famille sémantique constituée des motivations, visées, fonctions et rôles attendus du sport. Cette option est inspirée par l'analyse de contenu découlant des données qualitatives sur cette famille sémantique. En effet, en les interrogeant sur ces trois thèmes, les personnes interrogées dans le cadre de cette étude reproduisent des développements identiques lesquels invitent à une intégration des deux catégories de sport.

Ainsi, les motivations avancées par les enquêtées sont fortement associées aux visées comme le révèlent les données qualitatives sur la question. En plus des finalités compétitives, les raisons sanitaires et d'équilibre psychologique sont les motivations les plus récurrentes chez les étudiants car disent-ils après la pression des études ils ont besoin de libérer leur esprit

et de lutter contre le stress par le divertissement physique. Au-delà de la détente, si ce n'est la self défense, l'étudiant a également envie d'avoir un esprit sain dans un corps sain, d'où plutôt équilibre psychophysiologique? par le moyen de la pratique des APS.

Les étudiants ont dès lors fait prévaloir des motivations extrinsèques car

« La motivation intrinsèque vient de l'individu et constitue la force qui le fait agir. Elle correspond au véritable désir de l'individu et détermine son niveau d'aspiration. La motivation extrinsèque par contre est induite de l'extérieur. Elle est analogue au système de récompense et de punition employé dans l'éducation traditionnelle. »⁶.

Ainsi, les motivations des pratiquants, leurs visés et les fonctions qu'ils attendent du sport universitaire corroborent le besoin d'asseoir une politique sportive cohérente adaptée aux besoins éclectiques des étudiants. Pour ce faire l'articulation entre sport d'élite et sport de masse s'avère nécessaire.

⁶ In Aminata Diack Ndiaye, *La femme wolof face à la politique du sport de compétition et aux activités physiques : analyse des attitudes et des comportements de 1940 à nos jours*, UGB, LSH, 1998, Thèse Sociologie, p 70.

Conclusion

Au total, l'enquête menée auprès des étudiants dans le cadre cette étude révèle une forte demande de pratique des activités physiques et sportives. La plupart des étudiants ont donc compris que être bien dans sa peau et dans sa tête quoi de mieux pour se donner les chances de réussir. Cependant, les structures existantes s'essoufflent à relever les défis d'adhésion, de participation et d'encadrement des étudiants.

De même, en dépit des préoccupations d'émancipation fortement ancrées chez les étudiantes, la pratique féminine d'activités physiques et sportives se fait dans des proportions très faibles. Or, le sport doit tenir compte de la question genre. Il est donc nécessaire de faire des campagnes pour qu'il y ait plus de pratiquantes, à l'exemple des campagnes pour l'accès des filles à l'école. Une lutte doit être menée contre les représentations qui écartent les femmes des terrains de sport.

Malgré tout, par la pratique et la participation à la vie associative à travers les équipes de facultés dans le cadre des rencontres d'UASSU et d'animation (journées d'intégration par exemple), de même que dans le cadre du DUC, les étudiants bénéficient d'un accomplissement intellectuel, physique et moral en même temps qu'ils renforcent leur capacité de vie communautaire, leur sens de la responsabilité et leurs capacités au leadership, toutes choses qui les préparent à assumer leur citoyenneté et les exigences de la vie professionnelle future.

Dans ce cadre, le sport pour tous ne doit pas être un slogan creux, mais une réalité vivante. L'offre sportive doit être diversifiée car elle englobe à la fois la pratique distractive, compétitive et pour la préservation de la santé. Il s'agit donc de dépasser la conception exclusivement ludique du sport pour le présenter dans toute sa plénitude, sa transversalité et sa contribution multiforme au développement.

De ce fait, pour des impératifs de cohérence des interventions des structures d'encadrement et compte tenu du fait que malgré les différences de motivation, de visées et de fonctions attendues du sport, la matière est la même, il est nécessaire d'envisager le sport universitaire dans la perspective de l'articulation entre sport d'élite et sport de masse.

Les interventions sur le sport de haut niveau doivent être encouragées en réhabilitant les compétitions dans toutes les catégories. Car il ne saurait y avoir de performances durables sans compétitions. En contrôlant agissant sur le haut niveau, c'est le dispositif de production des performances qui est mis en branle.

Si les facteurs de performances du sport d'élite concourent à veiller à l'émergence et à la formation des sportifs de haut niveau, la démocratisation de la pratique des activités physiques et sportives passe par le sport de masse. A son tour, ce dernier devrait pouvoir servir le sport d'élite en lui pourvoyant de manière permanente de nouveaux talents. L'articulation entre sport de masse et sport d'élite est par conséquent une voie de définition de politique sportive qui réhabilite les fonctions et les effets du sport.

Pour faire jouer au sport les rôles à la fois d'équilibre physique, psychique, d'affermissement de la santé, d'intégration sociale et de compétitions, des choix clairs et concertés doivent être faits quant aux statuts de l'administration sportive, du dirigeant sportif et de l'entraîneur sportif. Il en est de même pour le sport en tant que tel.

En définitive, l'articulation envisagée dans le cadre de cette étude pourrait-elle favoriser l'émergence d'un mouvement associatif sportif universitaire fort à l'exemple de ce qui se fait dans la société à travers le monde ?

Bibliographie

- 1- Andreff, Wladimir, *Economie du sport*, P U F, 1997, Paris
- 2- Bâ, Yacine Niang, *Le cholestérol : prévention par la pratique sportive*, thèse médecine UCAD, 1991
- 3- Berthaud, Ginette, *Sport, Culture et répression*, paris Maspéro, 1972, 175 p
Bertrand, Monique, *L'expression corporelle à l'école*, Librairie philosophique J Vrin, 1973
Paris, 116 p
- 4-Blot, Sophie, *Les Métiers du sport*, Jeunes Ed, 2001, 203 p
BOLTANSKI Luc, *Les usages sociaux du corps*, *Annales* n° 1, Janvier-Février 1971, p. 205-233
- 5- Cissé, Victor Seh, *La responsabilité civile de l'enseignement public d'éducation physique et sportive en droit sénégalais*, Centre de droit et d'économie du sport, 1988, Thèse
- 6- CREFF, AF, *Diététique sportive : physiologie nutritionnelle et diététique des activités physiques*, Paris Masson, 1979, 152 p co auteur Berard, L. et darius, A
- 7- Defrance, Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, 2003, Paris, 123 p
- 8- Diop, Chimère, *La géographie du sport au Sénégal*, UCAD, 1976, Mémoire de Maîtrise, Géographie
- 9- Dublined, Paillisser, Jean bernard, *Le droit social du sport*, Masson Delmas, 1988
- 10- Fleuriel Sébastien, *Sport de haut niveau ou sport d'élite ? La raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive*, **de Thèse**
J.-M FAURE
- 11- Ganga, Jean Claude, *Combat pour un sport africain*, Librairie Edition l'harmattan, 1979, Paris, 271 p

- 12- Gatsi, Jean, *Le droit du sport*, Paris, PUF, 2000, collection QSJ 128 p
- 13- *Le management du sport : 15 études de cas corrigées*, Ed d'organisation, 1999, Paris
- 14- Magnane, Georges, *Sociologie du sport : situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*, Gallimard, 1964, Paris, 190 p
- 15- Mignon, Jean Marie, *Les associations sportives au Sénégal*, Institut Politique de Bordeaux, 1987, Catalogue BU, Paris CEAN, 13 p
- 16- Minquet, Jean- Paul-louis, *Economie et gestion du sport Théorie et pratique*, City Et York 1997
- 17- Ndiaye, Aminata Diack, *La femme Wolof face à la politique du sport de compétition et aux activités physiques analyse des attitudes et des comportements de 1940 à nos jours*, UGB, LSH, 1998, Thèse sociologie
- 18- Niquet, Georges, *Contres indications à la pratique du sport*, Doin, cop 1981, Paris
- 19- POCIELLO Christian, *Sports et Société, approche socio-culturelle des pratiques*, Editions Vigot, 1987
- 20- Vaugrand, Henri, *Sociologies du sport : Théorie des champs et théorie critique*, l'Harmattan, 1999 Paris, 237 p.

Questionnaire pour étudiants

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche pour produire une monographie de fin d'étude en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports. Ainsi, les étudiants interrogés sont priés de collaborer dans l'intérêt supérieur de la science. Nous vous remercions d'avance.

1. Identification sociologique

1. 1. Age
1. 2. Sexe
1. 3. Situation matrimoniale
 1. 3. 1. Célibataire
 1. 3. 2. Marié
 1. 3. 3. Veuf
 1. 3. 4. Divorcé
1. 4. Groupe ethnique
 1. 4. 1. Wolof
 1. 4. 2. Halpulaar
 1. 4. 3. Diola
 1. 4. 4. Séreer
 1. 4. 5. Maure
 1. 4. 6. Autres à préciser
1. 5. Religion
 1. 5. 1. Musulmane
 1. 5. 2. Chrétienne
 1. 5. 3. Autres à préciser
1. 6. Niveau d'étude
 1. 6. 1. 1^{er} cycle
 1. 6. 2. 2^{ème} cycle
 1. 6. 3. 3^{ème} cycle

2. Pratique du sport

2. 1. Faisiez-vous des cours d'EPS avant de venir à l'université ?
 2. 2. 1. Oui
 2. 2. 2. Non
2. 2. *Si oui passer à la question 2. 3. et si non donner les raisons de votre exemption et passer à la question 2. 4.*

.....
.....
.....

2. 3. Quels avantages et inconvénients trouvez-vous dans vos cours d'EPS du secondaire ?

.....
.....
.....

2. 4. Pratiquez-vous du sport à l'université ?

2. 4. 1. Oui

2. 4. 2. Non

2. 5. Si oui passer à la question 2. 6. et si non en donner les raisons et passer à question 3

.....
.....
.....

2. 6. Qu'est-ce qui vous motive à pratiquer le sport à l'université ?

.....
.....
.....

2. 7. Lequel des catégories de sport pratiquez-vous ?

2. 7. 1. Le sport de masse

2. 7. 2. Le sport d'élite

2. 7. 3. Les deux à la fois

2. 8. Quels sports pratiquez-vous ?

.....
.....
.....

2. 9. Combien de séances faites vous par semaine ?

2. 10. Que visez-vous à travers la pratique du sport ?

.....
.....
.....

2. 11. Comptez-vous continuer la pratique du sport une fois que vous entrez dans la vie active ou professionnelle ?

2. 11. 1. Oui

2. 11. 2. Non

3. Organisation du sport à l'université

3. 1. Etes-vous en rapport avec les structures (associations, clubs, structures d'encadrement, service ou bureau des sports) qui se chargent du sport ?

3. 1. 1. Oui

3. 1. 2. Non

3. 2. Si oui passer à la question 3. 3. et si non en donner les raisons

.....
.....
.....
3. 3. Quels jugements portez-vous sur leurs interventions ?
.....
.....
.....

3. 4. Pensez-vous que ces structures posent des actes allant dans le sens de
l'intégration entre sport d'élite et sport de masse ? Justifier votre point de vue.
.....
.....
.....

3. 5. Quelle articulation souhaitez-vous entre sport de masse et sport d'élite à
l'université ?
.....
.....
.....
.....
.....

3. 6. Etes-vous favorable à l'introduction des cours de sport dans le programme
d'enseignement universitaire ?

3. 6. 1. Oui

3. 6. 2. Non

3. 7. Quelles fonctions le sport joue à l'université
.....
.....
.....
.....
.....

Guide d'entretien adressé respectivement aux chefs du bureau des sports (rectorat) du service des affaires culturelles et sportives (COUD)

1. Quels sont les textes qui régissent le fonctionnement et les missions de votre structure ?
.....
.....

2. Comment le champ de l'encadrement en matière d'animation et de sport est réparti entre les deux services se chargeant du sport à l'université ?
.....
.....

3. Sur quelles formes d'organisation et de ressources (humaines, matérielles, financières, logistique, infrastructures) s'appuie-t-elle ?
.....
.....

4. Quelles sont les stratégies que vous déployez pour accomplir vos missions ?
.....
.....
.....

3. Quelles sont vos contraintes ?
.....
.....

4. Parlez nous de votre politique d'animation ?
.....
.....
.....

5. Quelle est votre politique en direction du sport d'élite
.....
.....

6. Comment prenez-vous en charge l'articulation entre sport de masse et sport d'élite ?
.....
.....

7. Comment sont gérées les statistiques sur le sport ?
.....
.....

8. Selon vous, quelles fonctions joue le sport dans l'espace universitaire ?
.....
.....